

Contrôleurs des Affaires Maritimes & Syndics des Gens de mer

Ce mouvement est le vôtre !

Les contrôleurs des TPE et des Affaires maritimes militent depuis le mois d'octobre dernier contre les modalités du projet de fusion présentées par l'administration. Ils se sont largement mobilisés, vendredi 27 mai 2011, en envahissant le groupe d'échanges où devait être présenté avant passage en Comité Ministériel, le projet de décret du futur corps des techniciens supérieurs du développement durable.

L'administration considérant son projet finalisé a clos les discussions en groupe de travail.

Pour les syndics des gens de mer et les Contrôleurs des Affaires Maritimes le compte n'y est pas :

- L'administration refuse de prendre en compte l'absence d'examen professionnel chez les CAM pour passer cat A quand cette possibilité existait chez les SA,
- L'administration refuse de prendre en compte l'absence d'examen professionnel ou d'examen sur dossier pour les syndics pour passer cat B quand ces dispositions existaient chez les adjoints techniques et dessinateurs de l'équipement,

Un plafond de verre a toisé les syndics des gens de mer et les Contrôleurs des Affaires Maritimes les empêchant de progresser.

Alors que le ministère envisage de dissoudre le corps des CAM, **aucune mesure technique n'est acceptée pour reconstituer les carrières des B et des C et aucune passerelle n'est dressée pour faciliter l'accessibilité des syndics en catégorie B.**

En outre, le ministère veut réformer les primes et appliquer la **Prime de Fonction et de Rendement (PFR), prime discriminatoire et individualisée réservée aux corps administratifs, à tous les CAM.** La CGT demande le déplafonnement de l'IAT et de l'IFTS pour un alignement sur les corps agriculture avec maintien des primes métier (compléments fonctionnels, prime SG, PPN) (pj)

La mobilisation massive des contrôleurs, a permis de faire retirer ce projet de fusion de l'ordre du jour de ce groupe d'échanges.

La directrice des ressources humaines, Hélène EYSSARTIER, s'est engagée à réunir de nouveau, le groupe de travail pour débattre sur les points de blocage.

- **Les contrôleurs des TPE et des Affaires maritimes** ont réaffirmé qu'ils étaient opposés à cette fusion à minima.
- Ils ont dénoncé, l'absence de prise en compte de leurs revendications sur les missions, le reclassement, les recrutements, les déroulements de carrière et le régime indemnitaire.
- Les contrôleurs ont réaffirmé qu'ils s'opposeraient par tous les moyens, à la dévalorisation qui découle, d'une part, de l'architecture du Nouvel Espace Statutaire et du projet de création de ce nouveau corps. **Ils exigent un reclassement à l'identique de celui des techniciens supérieurs.**

Les contrôleurs des TPE et des Affaires maritimes n'acceptent pas la situation qui leur est faite au travers de cette réforme, ils ont aussi fait part à la DRH, de leur mécontentement, sur les différents reports de la CAP de promotions, de l'obligation de repasser les épreuves du concours de contrôleur principal (perte des copies), des difficultés liées aux mutations, du non paiement des heures supplémentaires. La situation faite aux syndics des gens de mer et chefs d'équipe pour l'accès à la catégorie B a été dénoncée.

L'intersyndicale CGT et FORCE OUVRIÈRE des Contrôleurs des TPE et des Affaires maritimes a décidé de poursuivre le mouvement par un appel à la mobilisation pour l'aboutissement de nos revendications, avec une journée de grève prévue le 15 juin 2011.

Au sein de chaque section, il est demandé qu'une large diffusion de ce message soit adressée aux agents. Toutes les unités et services sont appelés à se mobiliser.

La force du mouvement donnera l'élan nécessaire lors des négociations pour faire évoluer le projet.

Le préavis de grève est déposé, chaque agent, individuellement, peut refuser d'aller travailler le 15 juin sans risque de poursuite.

Soutenez les organisations syndicales qui défendent vos revendications.

- CAM "techniques" ne vous laissez pas alignés à minima,
- CAM "administratifs" n'acceptez pas le mépris du ministère et son refus de considérer la technicité de vos missions,
- Syndics refusez d'être laissés en rade.

A tous, faites vous entendre !

Nicolas MAYER
SNPAM-CGT

la cgt

équipement-environnement